

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 24 mai 2011 à Bruxelles, Bureau fédéral.

APPROUVE

Présents: MM. Francis MERCIER, Président- Guido CLAES, Vice-président - Pierre LEDENT, Secrétaire
- Pierre GEERAERTS

Invité : M. Léon MERLO, CCA

Excusés : MM Stefan DAMMAN et Patrick VAN PETEGHEM

1. Lecture et approbation des PV des 16-04-2011 et 14-05-2011

Les PV des réunions du 26-04-2011 et du 14-05-2011 sont lus et approuvés.

2. Championnat de Belgique 2010 – 2011 - Courier

Match Min.C 8229 Mouscron – Tournai du 30/04/2011

Par manque de joueurs, le club de Tournai a été contraint de déclarer Forfait pour le match en question.

La Commission Sportive décide :

Le club de Tournai perd le match par forfait et demande à la Fédération l'application de l'amende pour Forfait mais sans les frais d'arbitrage.

La Commission Sportive entérine les résultats des Week-ends suivants : 31-32-33-34

Participation de l'équipe de la Gentse A aux Play-Offs pour le maintien et la montée entre les divisions I et II

Plusieurs clubs ont posé la question de ce qui pourrait se passer pour l'équipe de la Gentse B dans le cas où l'équipe de la Gentse A ne terminerait pas première aux Play-Offs en question.

La Commission Sportive prend la décision suivante :

Si l'équipe de Gentse A ne parvient pas à se qualifier pour rester en Division 1, elle jouera donc en Division 2. Du fait qu'il ne peut pas y avoir deux équipes d'un même club dans une division (excepté pour la Division 4), l'équipe de Gentse B jouera en Division 3.

De ce fait l'équipe classée à la deuxième place à l'issue des Play-Offs de maintien et montée entre les Divisions 2 et 3 jouera en Division 2.

Remarque : Cela sera connu lors des inscriptions pour le Championnat 2011-2012 et si le club de la Gentse maintient deux équipes.

Cette information sera envoyée aux clubs des divisions concernées.

3. Championnat de Belgique 2011 – 2012

M. Wouter GEORGES, secrétaire de la Fédération, vient remettre au secrétaire les documents corrigés concernant les « Principes Généraux et Règlements du Championnat 2011-2012 ».

Il fait remarquer que suite à la réunion de la Cellule Sportive du 18/05/2011, l'équipe Nationale « 93-94 » ne jouera plus dans le championnat.

M. Wouter GEORGES, fait part à la Commission Sportive que le Conseil d'administration de la Fédération demande de reporter la date de la Finale de la Coupe de Belgique car il y a des Organisations le Championnats Européens organisés à la date prévue.

De ce fait la Commission Sportive décide de programmer la finale de la Coupe de Belgique à la date du 02-06-2012 et demande donc à la Fédération une dérogation pour pouvoir organiser la Super-Coupe de Belgique en date du 09-06-2012.

La Commission Sportive révisé les différents documents concernant les inscriptions aux Championnats et Coupes.

4. Rencontre avec la CCA

M. Francis MERCIER, Président, a invité M. Léon MERLOT, Président de la CCA, afin qu'il puisse présenter le projet concernant l'augmentation des frais d'arbitrages à partir de la saison 2011-2012.

Suite à la concertation, un consensus a été trouvé et la Commission Sportive demande à la CCA de rentrer leur projet au Conseil d'Administration de la Fédération et si accord il y a, la CCA viendra donner, aux clubs lors de la réunion du calendrier, les explications concernant cette augmentation.

5. Divers

La Commission Sportive prend connaissance de la première ébauche du « Manuel Water-Polo ».

**Le rapporteur,
Pierre LEDENT,
Secrétaire**

**Prochaine réunion :
Mardi 21 juin 2011 – 18.15 – Bruxelles, Bureaux Fédéral**